

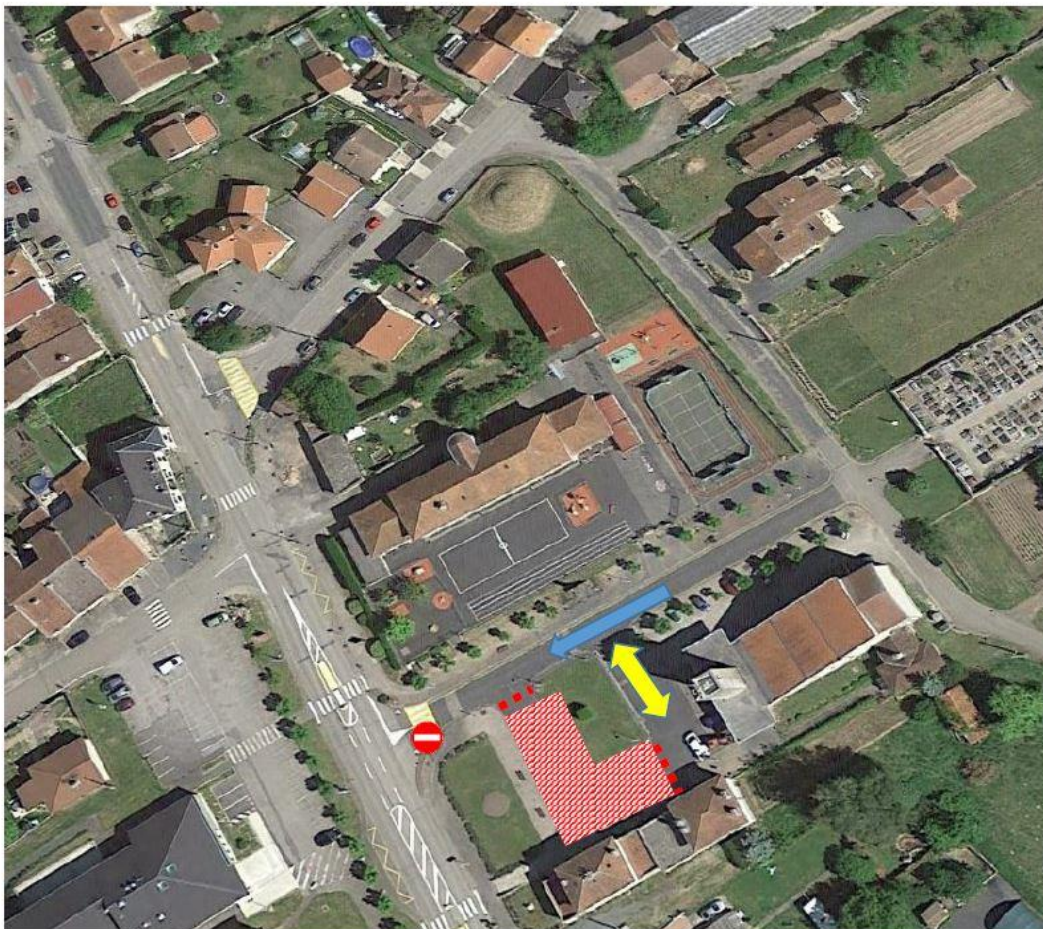


L'ACERVA LIEN


EDITO : Travaux de la mairie – nouveaux sens de circulation


A partir du 5 novembre, en raison des travaux de la mairie, une nouvelle réglementation sera mise en place. Tout accès depuis la route départementale sera impossible et le stationnement sera limité (flèche jaune). Pour vous rendre à l'école, à la mairie, à France Service ou à l'église, il est vivement conseillé d'utiliser la place du Foyer pour garer votre voiture. Merci de votre compréhension.


Travaux de la mairie : nouveau sens de circulation à partir du Vendredi 5 Novembre 2021



L'accès à la mairie, l'école, France Services, l'Eglise et le cimetière se feront par la rue de la Gare puis la rue Joseph Balle

 Interdiction de monter vers l'église sauf accès au chantier de la mairie

 Sens unique de circulation

 Zone de travaux de la mairie

 Accès France Services

Compte rendu du conseil municipal du 13 septembre 2021

La séance commence à 20h30

Présents : Rose-Marie FALQUE, Justine GARNIER, Louisa IKHLEF, Aurélie GEORGES, Philippe GRANDMAITRE, Yannick HOFFNER, Olivier LEGROS, Nicolas MALO, Didier MAURY, Thomas MELLE, Jean-Claude ROUBAUD, Lionel TIROLE, Rose-Marie MAGNIER.

1 – Désignation du secrétaire de séance :

Louisa IKHLEF est désignée secrétaire de séance à l'unanimité du conseil municipal.

2 – Décision modificative du budget primitif 2021 sur le montant du crédit dans le cadre des travaux d'extension et de rénovation de la Mairie :

Madame le Maire rappelle que l'on a validé un emprunt auprès de la banque postale de 250 000€ et 100 000€ lors du conseil municipal du 31 août 2021, soit 350 000 €.

Le montant du crédit prévu au budget primitif était de 300 000€. La banque postale nous demande une décision modificative pour modifier le montant total de l'emprunt.

Il convient de faire une décision modificative du budget en recette d'investissement et inscrire 350 000€ sur l'article 1641 au lieu de 300 000 € initialement prévu.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, d'inscrire 350 000 € à l'article 1641 au lieu de 300 000 € en recette d'investissement.

3 – Validation des entreprises pour les travaux d'extension et de rénovation de la Mairie :

Entendu le rapport de la Commission d'Appel d'Offres du 13 septembre 2021, le conseil municipal retient les entreprises suivantes :

LOT	Désignation	Entreprise retenue	Montant HT
1	Gros-Œuvre - Désamiantage - Démolition - VRD	ABM Construction	210 000,00 €
2	Charpente - Étanchéité	SOPREMA	22 389,96 €
3	Menuiseries extérieures Aluminium - Serrurerie	SAS THOMAS MELLE	55 636,90 €
4	Plâtrerie - Isolation - Faux plafonds	ELIPS	26 345,50 €
5	Menuiseries intérieures bois	MENUILOR SAS	54 824,00 €
6	Électricité - Courants forts et faibles	SODEL	64 056,00 €
7	Plomberie - Sanitaires - Chauffage - Ventilation	LORRAINE ENERGIE	64 000,00 €
8	Sols durs -Sols souples - Faïences	JB REVETEMENT	12 247,00 €
9	Peinture - Tenture	ELIPS	6 738,00 €
TOTAL			516 237,36 €

Le total des offres représente 516 237,36 € HT. Le montant initial des travaux prévu dans le lot 1 : gros œuvre, désamiantage, démolition, VRD – a subi une augmentation due aux travaux de désamiantage et à la nécessité d'installation de pieux suite à l'étude de sol réalisée courant juillet 2021.

Monsieur Thomas MELLE, artisan concerné, n'a pas participé à la discussion ni au vote.
Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, d'attribuer les 9 lots aux entreprises citées ci-dessus.

4 – Nomination d'un adjoint :

À la suite de la démission du 1^{er} adjoint, Madame le Maire rappelle au Conseil les différentes possibilités sur lesquelles il doit se prononcer :

- Soit désignation d'un nouvel adjoint, au même rang que l'adjoint démissionnaire. Il faut alors une délibération préalable du conseil municipal ;
- Soit désignation d'un nouvel adjoint qui prendra rang à la suite des adjoints en fonction ;
- Soit suppression du poste d'adjoint car il n'y a pas obligation à remplacer l'adjoint démissionnaire. Le conseil doit, dans ce cas, délibérer sur la suppression du poste d'adjoint.

Après avoir donné ces explications, Madame le Maire fait appel à candidature. Aucune candidature ne s'étant présentée, le Conseil Municipal décide alors, à l'unanimité, de supprimer un poste d'adjoint.

L'ordre des adjoints est modifié automatiquement. Chacun des adjoints d'un rang inférieur à celui de l'adjoint qui a cessé ses fonctions, se trouve promu d'un rang au tableau des adjoints, qui devient donc le suivant :

Premier adjoint : Thomas MELLE

Deuxième adjointe : Justine GARNIER

Troisième adjoint : Jean-Claude ROUBAUD

5 - Questions diverses :

Madame le Maire donne les informations suivantes :

- Dans le cadre des journées portes ouvertes du 53^{ème} Régiment de transmissions, les militaires de la 2^{ème} Compagnie organiseront un footing à Azerailles, le mercredi 17 septembre du 8h à 10h.
- La Parcelle n°10 du nouveau lotissement est réservée. Délibération sera prise au prochain conseil.
- Le Congrès des Elus Locaux de l'Est aura lieu le 15 octobre à Nancy. Les adjoints et conseillers peuvent y participer.
- La Commission des finances se tiendra le 27 septembre 2021.
- La Commission des fêtes et cérémonies se déroulera le 22 octobre 2021 à 20h30.
- La présentation par l'architecte de l'avant-projet des travaux Rue du Breuil et Allée des Charmilles se tiendra le 12 octobre à 16h.

La séance est levée à 22h00

Compte rendu du conseil municipal du 27 septembre 2021

La séance commence à 20h30

Présents : Rose-Marie FALQUE, Justine GARNIER, Louisa IKHLEF, Aurélie GEORGES, Philippe GRANDMAITRE, Yannick HOFFNER, Olivier LEGROS, Didier MAURY, Thomas MELLE, Jean-Claude ROUBAUD, Lionel TIROLE, Rose-Marie MAGNIER.

Absent : Nicolas MALO

1 – Désignation du secrétaire de séance :

Aurélie GEORGES est désignée secrétaire de séance à l'unanimité du conseil municipal.

2 – Création d'un emploi saisonnier pour un poste d'adjoint technique

Madame la Maire indique aux membres du Conseil, que les agents techniques ont besoin d'un appui dû à un surcroît de travail.

Elle propose de recruter un adjoint technique – 7^{ème} échelon saisonnier, à temps non complet : 17h30 par semaine à compter du 1^{er} octobre 2021 pour une durée initiale de 3mois, renouvelable.

Il est décidé de reprendre Mr Patrick HARAUX, retraité de la commune, qui a exprimé le souhait de retravailler, à temps partiel, pour la commune.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte de créer un emploi saisonnier d'adjoint technique – 7^{ème} échelon à compter du 1^{er} octobre 2021 pour 17h30 par semaine pour une durée de 3 mois renouvelable.

3 – Vente de la parcelle n°10 du nouveau Lotissement de la Croisette :

Par délibération du 7 décembre 2020, le conseil municipal a fixé les prix de vente des parcelles du nouveau lotissement de la Croisette.

Une nouvelle demande de réservation de parcelle a eu lieu :

Numéro du lot	Numéro de parcelle	Surface du lot	Prix de vente
10	ZP 41	916 m ²	64 120 €

Aussi, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la cession du lot 10 du nouveau lotissement de la Croisette comme présenté dans le tableau ci-dessus et donne tout pouvoir au Maire pour signer les actes de vente se rapportant à ces aliénations en tant que représentant de la commune.

4 - Subvention à l'association ELA :

Madame le Maire donne lecture du mail du 16 septembre 2021, envoyé par Nadia CERISE, Directrice de l'Association ELA. Cette association lutte contre les Leucodystrophies et est parrainée par Zinedine ZIDANE.

Les élèves de l'école avaient participé à l'opération « METS TES BASKETS ET BATS LA MALADIE » organisée par ELA en juillet dernier.

Par ailleurs, tous les ans, début décembre à lieu le Téléthon avec le passage des cyclistes, valides et malades, auxquels nous octroyons chaque année une subvention. Comme ils n'ont pu passer en décembre 2020, Madame le Maire propose de répondre favorablement à cette demande et d'allouer une subvention de 150 €.

Le conseil Municipal, accepte, à l'unanimité, d'allouer une subvention de 150 € à l'Association ELA.

5 - Questions diverses :

- Madame Falque donne lecture de l'invitation des sénateurs Husson, Guillotin et Nachbar, à participer à un petit déjeuner « Dialogue en territoire » le samedi 2 octobre 2021 matin à la Mairie de Moncel-les Lunéville.

- Madame le Maire informe les membres du Conseil que s'ils sont amenés à organiser la garde d'un enfant de moins de 16 ans, d'une personne âgée, d'une personne handicapée ou d'une personne ayant besoin d'une aide personnelle à leur domicile pour aller à une réunion du conseil, à une commission ou à une réunion d'assemblée délibérante où ils représentent la commune, ils peuvent prétendre au remboursement de leurs frais de garde.

La séance est levée à 21h00

ETAT CIVIL

Naissances :

- Iline HADDOU, fille de Faïza HADDOU, est née le 13 septembre 2021 à Nancy.
- Léo LAURENT, fils de Kévin LAURENT et Morgane BESSE, né le 18 octobre 2021 à Lunéville.
- Hugo, Louis BERNARD, fils de Lionel et Emilie BERNARD, né le 21 octobre 2021 à Lunéville.

Félicitations aux heureux parents !

PACS :

M. Pierrick DUVAL et Mme Elodie FRANTZ, domiciliés 9 lotissements les Damottes, se sont pacsés le 02/10/2021.

Félicitations !

Décès :

M. Bernard STEIMER, ancien cuisinier du Restaurant de la Gare, est décédé le 4 octobre à Grasse.

Mme Anne-Marie FRITSCH, née COLIN est décédée le 26 octobre, à la MHB de Baccarat

Nos condoléances aux familles.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Cérémonie du 11 novembre :

Nous pourrons reprendre la cérémonie patriotique comme habituellement. Elle aura donc lieu jeudi 11 novembre, à 11 h, devant le Monument aux Morts et sera suivie par un vin d'honneur, Salle du Foyer.

Cartes grises :

L'intégralité des demandes liées à la carte grise sont à effectuer sur internet, sur le site officiel : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/> et **UNIQUEMENT** sur ce site ! Les personnes préférant bénéficier d'un accompagnement peuvent s'adresser à un garagiste agréé par la préfecture :

Garage dans le 54.

ATTENTION ! Certains autres sites internet proposent aussi leur aide pour la réalisation de ces dernières. Ces sites trompeurs proposent de réaliser les démarches pour obtenir un certificat d'immatriculation en échange de frais « d'assistance en ligne », de « traitement du dossier » ou encore de « tâches administratives automatisées ». Or, sur le site officiel de l'ANTS, l'Agence nationale des titres sécurisés, les démarches sont gratuites. Informez-vous sur ces dangers et sur le vrai prix de la carte grise ici.

En cas de perte de votre carte grise, les démarches sont légèrement différentes, consultez le guide.

Travaux au château d'eau :



Après le changement de la pompe, nos employés ont construit le petit bâtiment qui abritera le surpresseur. Celui-ci sera posé deuxième quinzaine de novembre. Nous vous en informerons au préalable.

Changement de la pompe

IntraMuros :

IntraMuros est une application mobile permettant d'alerter, d'informer et de faire participer les habitants à la vie locale.

Il suffit de télécharger sur votre téléphone portable ou votre tablette l'application IntraMuros et de choisir Azerailles en commune favorite pour avoir accès à tous les renseignements de la commune :

- Évènements organisés par Azerailles et par les communes aux alentours ;
- Annuaire téléphonique des services ;
- Associations et commerces sur la commune.

Cette application est très simple d'utilisation. Vous pouvez enregistrer plusieurs communes en favorites afin de connaître tout ce qui se passe aux alentours.



Service National Universel (SNU) :

Le SNU promotion 2021, s'adresse à tous les jeunes Français nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite.

Pour tout complément d'information sur le Service National Universel (SNU), vous pouvez vous rapprocher de la Mairie.

Brioches de l'amitié :

120 brioches ont été vendues le samedi matin 16 octobre au profit de l'AEIM. Le prix moyen de vente pour Azerailles a été de 5.65 € la brioche.

Merci à tous pour votre accueil et votre générosité pour cette grande cause.



Nouvelle porte pour la mairie :

Elle avait été endommagée lors d'une tentative d'effraction et sommairement réparée. Prise en compte par l'assurance, elle vient d'être remplacée par une belle porte en aluminium avec vitrages opaques et isolants. Posée par l'entreprise Mellé. Elle s'accordera parfaitement avec les futures portes et fenêtres de la nouvelle mairie.



INFORMATIONS ASSOCIATIVES ET DIVERSES

Les Sapeurs-Pompiers recrutent :

Vous avez envie de vous investir pour sauver des vies, rejoignez le centre de première d'intervention d'Azerailles. Seules conditions : avoir au minimum 17 ans et une bonne forme physique. La formation est assurée par nos sapeurs-pompiers. Tel de notre Chef de Centre, Lionel Blaise : 06.29.54.93.09

Permanences France Services à Azerailles :

Un accueil personnalisé est proposé aux usagers dans toutes les démarches, en lien avec les partenaires suivants : CAF, CPAM, Pôle Emploi, CARSAT, MSA, Finances Publiques, ministère de la Justice, ministère de l'Intérieur, la Poste.

A cet accueil quotidien, s'ajoutent des permanences régulières, au sein des locaux d'Azerailles, dispensées par des agents de la CPAM, du CIDFF (Centre d'Information des Droits de la Femme et de la Famille) et du Service des Impôts des Particuliers de Lunéville.

Voici les permanences de ces 3 organismes :

- **Direction Générale des Finances Publiques** : Centre des impôts de Lunéville - Les 2^{ème} mardi après-midi de chaque mois - Sur rendez-vous.
- **L'Assurance Maladie** : CPAM - Tous les vendredis matin – Sur rendez-vous.
- **CIDFF** (Centre de Formation sur les droits des femmes et des familles) : Les 2^{ème} lundis après-midi de chaque mois – Sur rendez-vous au **03.83.74.21.07**

Journée en forêt pour les enfants de l'école :

Le lundi 18 octobre 2021, le corps enseignant d'Azerailles avait organisé une sortie pédagogique pour les enfants de 7 à 10 ans. La directrice avait contacté le club vosgien, pour les accompagner. Celui-ci fut chargé de repérer un parcours de 12 km depuis les écoles, en passant par la forêt et l'endroit pour la pause déjeuner. La municipalité avait déposé tables et bancs, à l'aire de pique-nique, afin que les enfants puissent prendre leurs repas en toute quiétude. Les enfants au nombre de 42, furent ravis de cette journée, riche en découverte (traces de gibiers, diversité de la forêt, horizon des Vosges) ; une belle journée qui pourra se renouveler au printemps prochain.

Le vendredi 22 octobre, c'était la journée des petits, ainsi que les CP et les CE1 pour un petit tour de 6 km.

Merci aux parents, au club vosgien, pour son accompagnement et la garantie d'une journée réussie.



Assemblée Générale du Club Vosgien et repas de fin d'année :

Le samedi 16 octobre 2021, le club vosgien d'Azerailles a tenu une assemblée générale un peu particulière. Les consignes sanitaires dues au covid19 ont perturbé fortement les projets du club. Il aura fallu attendre le dernier trimestre 2021, pour se réunir, en respectant les consignes en vigueur. Le président, après avoir remercié la présence des adhérents, s'exprima ainsi : « *Depuis notre dernière Assemblée Générale du 8 février 2020, bien des événements se sont produits. Je ne vais pas vous faire l'apologie du covid19, qui a laissé des traces depuis son début, mais il nous a fortement perturbés dans nos habitudes et dans nos vies. Quoi qu'il en soit, nous avons pu surmonter ce fléau, et nous voyons, je l'espère, le bout du tunnel. Donc je suis très heureux de pouvoir vous réunir de nouveau. Cette AG sera différente des autres. Nous ne ferons pas d'élection du tiers sortant, le programme 2022 sur les randonnées ne sera pas encore annoncé, ainsi que notre montage photos qui nous était présenté auparavant. Nous reprendrons l'ordre des choses lors de l'AG officielle en 2022 qui sera plus structurée. Mais malgré tout, le club a su rebondir et gardé un certain sens dans ses projets. Certes le calendrier fut fortement entravé, et un grand nombre de nos sorties ont dû être annulées. Soit par le covid, ou des problèmes de santé pour certains, une météo pas toujours engageante, bref 2020 et 2021 auront été des années riches par les contretemps. Mais nous avons quand même bougé. Nos guides vous feront un petit rapport sur leurs sorties* ».

Notre responsable des sentiers nous a présenté un rapport sur l'activité et des projets à venir. Le club a fait l'achat d'une débroussailleuse et d'une imprimante. Notons que 3 nouvelles recrues ont intégré l'équipe.

Coté VTT, statu quo, avec le covid, les sorties elles aussi ont subi un net recul.

La marche nordique et les marches du mardi ont été les seules activités que nous avons pu conserver pendant le covid. En prenant toujours soin de respecter les consignes sanitaires.

Le président a évoqué quelques informations de la fédération, 2022 verra les 150 ans du club vosgien où plusieurs manifestations seront présentées, il y aura également une évolution sur la carte d'adhésion au club, celle-ci sera nominative et dématérialisée. Le système des vignettes millésimées ne sera plus d'actualité.

Pour conclure, cette réunion, nous avons eu le plaisir d'honorer 9 nouveaux septuagénaires de 2020 et 2021, ainsi qu'une octogénaire. Le prochain rendez-vous sera fixé le 29 janvier 2022. Cette matinée se termina autour du verre de l'amitié, et d'un repas préparé par notre chef.

Article de Pascal Rezette



Les randonneurs dans les côtes d'Armor :

Les projets du club vosgien, sur l'année 2020 furent fortement perturbés par le covid. Si bien que nous avons reporté notre semaine bretonne sur cette année. Du 4 au 11 septembre, 24 randonneurs sont partis pour visiter la côte d'émeraude. Nous étions basés à Saint Cast Le Guildo, à 20km d'Erquy et 32 km de St Malo, situé entre 2 baies, la baie de l'Arguenon et la baie de Fresnaye.

Un programme riche et soutenu, entre visite de Dinan, Saint Malo, le Mont Saint Michel, avec une promenade dans la baie, les randonnées sur Le Cap d'Erquy, le fort La Latte et le cap Fréhel, Saint Jacut de la mer, une marche « longue côte » à Saint Cast le Guildo ; la longue cote est une randonnée pédestre aquatique qui se pratique debout avec de l'eau jusqu'à la taille. Visite des parcs à huitres à Cancale avec Ostreika. Une belle semaine pour nos marcheurs, avec en prime, une bonne météo.

Article de Pascal Rezette



Vente de sapins de Noël :

L'association « Les Canailles d'Azerailles » organise, cette année encore une vente de sapins. Les prix sont les suivants :

- | | |
|-------------------------|------------------------|
| - Variété NORDMANN | - Variété EPICEA |
| • De 1m à 1m25 : 21 € | * de 1 m à 1m50 : 14 € |
| • De 1m50 à 1m75 : 26 € | * de 1m50 à 2 m : 17 € |
| • De 1m75 à 2 m : 31 € | * de 2 m à 2m50 : 21 € |
| • De 2 m à 2m50 : 36 € | |

Pour passer commande, appelez : Justine au 06.36.46.27.98 ou Odile au 06.58.64.01.00

Baby Brocante du 10 octobre



La centaine de visiteurs et les 15 exposants étaient manifestement heureux de se retrouver pour cette baby-brocante, organisée par le Relais Familles. L'occasion de faire de bonnes affaires.

Elections des délégués des parents d'élèves :

Justine Garçon, Hélène El Achouri, Aurélie Duby, Fanny Richard, Vanessa Brichet et Christelle Clairet ont été élues représentantes des parents d'élèves pour cette année scolaire. Bravo à elles !

MJC : dates à retenir :

Bourse aux vêtements : le dimanche 7 novembre, de 9 h à 12 h ;

Marché de Noël : le dimanche 28 novembre jusqu'à 18 heures ;

Repas des anciens :

Le samedi 27 novembre à 12h. Les invitations vont vous parvenir.

Bientôt Saint-Nicolas...

Saint-Nicolas et Père Fouettard passeront dans les maisons pour récompenser les enfants sages (et même ceux qui ne le sont moins...) le **samedi 4 décembre, dans la journée.**

Cette « visite » est réalisée en coopération par la mairie, la MJC et le Relais Familles.

Commune de Azerailles

Représentant légal : Mme Rose-Marie FALQUE

Directeur de la publication : Mme Rose-Marie FALQUE

Rédaction : Mairie d'Azerailles 2 Place du Gal Hellé 54122 AZERAILLES

Date de parution et de Dépôt légal : 6716L101

Impression : INTERTRACÉ 215 Route de la Féculerie 88100 PAIR ET GRANDRUPT